

GITARAMA, le 10 Avril 1953.-

N325/JUST.2.-

ANNEXES: 3

OBJET:

Dossier RWAMBUGA
R. E. 6049/Ruh.

Copie, pour information à :

- *- Monsieur le Gardien de Prison à RUHENGERI.-
- Monsieur le Gardien de Prison à NYANZA.- suite à sa lettre n° 1054/Just. du 4 avril 1953.-

L'Administrateur Territ. Assistant
du Poste détaché de Gitarama,

F. GODARD,

A Monsieur le Juge du Tribunal de
Résidence du Ruande

à

K I G A L I

=====

Monsieur le Juge de Résidence,

Me référant à la lettre n° 852/Just. du 30 mars dernier, que Monsieur le Gardien de Prison de Ruhengeri vous a transmise pour information, j'ai l'honneur de vous faire tenir, sous ce couvert, la fiche de libération conditionnelle du détenu RWAMBUGA, originaire de la colline Mbuye chefferie du Nduga-Nord, territoire de Nyanza et y résidant.

J'ai complété cette fiche en mentionnant que les D.I. n'ont pas été versés, ainsi qu'il ressort d'une note du sous-chef BANGAMBIKI et dont je joins une copie certifiée conforme.-

L'Administrateur Territ. Assistant
du Poste détaché de Gitarama,

(6) : F. GODARD,

